

GRATUIT

SAINT  
QUENTIN

LA VILLE VOUS INFORME

# CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



## QUI PEUT SE FAIRE VACCINER\* ?

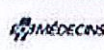
- Les professionnels de la santé et du médico-social, pompiers et aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des pathologies graves.
- Les personnes âgées en EHPAD, résidences autonomie et résidences services seniors.

→ Les personnes handicapées en établissements spécialisés et le personnel âgé de 50 ans et plus et/ou présentant des pathologies graves.

→ À partir du 18 janvier, toutes les personnes âgées de 75 ans et plus.

De prochaines phases de vaccination seront programmées pour les personnes n'entrant pas dans ces catégories.

\*sous réserve de modifications



## POUR VOUS INSCRIRE



La prise de rendez-vous dans les centres de vaccination se fait sur la plateforme **Doctolib** ou sur le site **sante.fr**

Doctolib

Prenez rendez-vous par internet 24h/24 et 7j/7



Une plateforme téléphonique régionale est ouverte 7j/7  
Les appelants seront mis en relation

« RÉSERVATION VACCINATION HAUTS-DE-FRANCE »

03.92.04.34  
71



avec un opérateur qui effectuera pour eux et en direct la réservation en ligne.

**05 92 04 34 71**

## LES 3 CENTRES DE VACCINATION

### CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN

1 Avenue Michel de l'Hospital,  
02321 Saint-Quentin

7j/7 • du lundi au dimanche  
→ 03 23 05 58 73

### HÔPITAL PRIVÉ SAINT-CLAUDE

1 Boulevard du Dr Schweitzer,  
02100 Saint-Quentin

6j/7 • du lundi au samedi  
→ 03 23 64 53 51

### PALAIS DES SPORTS

Avenue de Remicourt,  
02100 Saint-Quentin

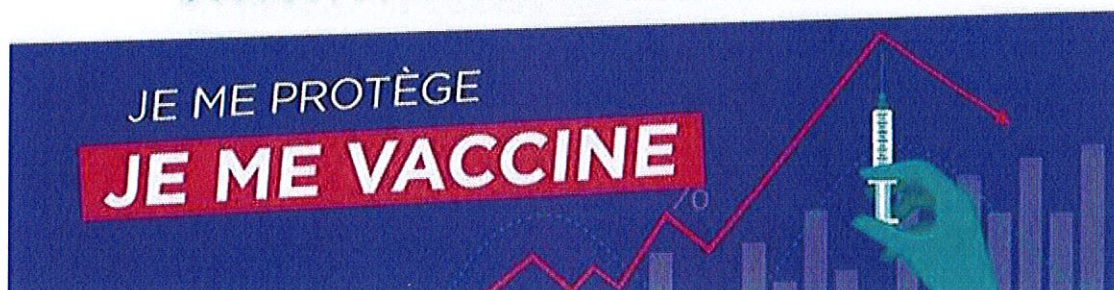
6j/7 • du lundi au samedi  
→ 03 23 63 68 63

Inscriptions à partir du 18 janvier pour un démarrage de vaccination le 25 janvier

LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

Venez obligatoirement avec votre carte vitale

MERCI À TOUTE LA COMMUNAUTÉ MÉDICALE ET SOIGNANTE DU SAINT-QUENTINOIS POUR SA MOBILISATION



Ce message appartient à la Ville de Saint-Quentin. Il contient des informations qui peuvent avoir un caractère confidentiel. Il est établi à l'attention exclusive de ses destinataires. Toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction totale ou partielle de ce message ou des informations qu'il contient, sans autorisation préalable de son expéditeur, pourra faire l'objet de poursuites pénales.

Son contenu électronique est susceptible d'altération et son intégrité ne peut être certifiée. La Ville de Saint-Quentin décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été modifié ou falsifié. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire immédiatement et d'en avvertir l'expéditeur.